NÉCESSITÉ DE DÉCONCENTRER LES MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN PAR DÉPARTEMENT

Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines
Volume 2
Numéro 3
Pages : 19-26
Année de publication : 2025
© Le Scientifique, 2025
https://lescientifique.org/rhsshvolume2numero3

Marc-Donald VINCENT[1]

Résumé

La concentration étatique en Haïti, héritée d'une histoire postcoloniale rigide, perpétue les inégalités régionales et marginalise les départements de provinces. Dans cette optique, cet article propose une déconcentration ministérielle innovante : maintenir les ministères régaliens dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince tout en redistribuant les autres ministères en fonction des potentialités socioéconomiques des neuf autres départements. Ainsi, le ministère de la Culture dans le Nord, le ministère de l'Agriculture dans l'Artibonite ou encore le ministère du Tourisme dans le Sud-Est deviennent des pôles fonctionnels de développement. Par conséquent, ce modèle vise à rapprocher l'État haïtien des citoyens, stimuler les économies locales et désengorger la capitale du pays, Port-au-Prince. Delà, l'approche repose sur l'adaptation administrative aux réalités départementales, la réduction des migrations internes et la valorisation des ressources locales. En ce faisant, elle nécessite cependant des réformes institutionnelles, une coordination intergouvernementale accrue et un renforcement des capacités locales. En logeant un ministère au moins dans chacun des départements du pays, cette stratégie offre une réponse structurelle aux crises de gouvernance et constitue une voie vers un développement équitable, inclusif et durable.

Mots-clés : Déconcentration, développement territorial, gouvernance, Haïti, politique publique.

Abstract

State concentration in Haiti, inherited from a rigid postcolonial history, perpetuates regional inequalities and marginalizes provincial departments. With this in mind, this article proposes an innovative ministerial deconcentration: maintaining the sovereign ministries in the metropolitan area of Port-au-Prince while redistributing the other ministries according to the socioeconomic potential of the nine other departments. Thus, the Ministry of Culture in the North, the Ministry of Agriculture in the Artibonite, and the Ministry of Tourism in the Southeast become functional hubs of development. Consequently, this model aims to bring the Haitian state closer to citizens, stimulate local economies, and relieve congestion in the country's capital, Port-au-Prince. Beyond this, the approach is based on administrative adaptation to departmental realities, reducing internal migration, and promoting local resources. In doing so, however, it requires institutional reforms, increased intergovernmental coordination, and local capacity building. By accommodating at least one ministry in each of the country's departments, this strategy offers a structural response to governance crises and constitutes a path toward equitable, inclusive, and sustainable development.

Keywords: Deconcentration, territorial development, governance, Haiti, public policy.

1. Introduction

La concentration extrême de l'appareil étatique haïtien a longtemps contribué aux déséquilibres territoriaux, à la faiblesse de la gouvernance locale, à la non accessibilité des services publics et à la marginalisation des départements et communes de provinces. Cet article propose un

[1]Auteur correspondant, *Institut des Sciences, des Technologies et Études Avancées d'Haïti (ISTEAH)*, Génipailler, Milot, Haïti, vmarcdonald@gmail.com

modèle innovant et effectif de déconcentration administrative fondé sur une répartition géographique stratégique des ministères gouvernementaux par département. Ainsi, ce modèle conserve les ministères régaliens dans l'Ouest qui désigne le cœur politique et institutionnel du pays. Par ailleurs, il plaide pour un déploiement des autres ministères dans les départements de province en fonction de leurs potentialités socio-économiques et environnementales. Par conséquent, cette approche vise d'une part à renforcer la présence de l'État haïtien sur tout le territoire national et d'autre part à stimuler un développement régional harmonieux. Car, peu de temps après l'indépendance, Haïti fonctionne sous un régime marqué par une forte centralisation du pouvoir y compris des ministères gouvernementaux, concentré dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Pierre, 2010). Delà, cette organisation étatique a engendré une exclusion persistante des autres régions dans le processus de prise de décision et d'allocation des ressources (Jean-Baptiste, 2017). Face à cette problématique, une proposition audacieuse émerge : « *implanter au moins un ministère dans chaque département géographique du pays dans une logique de déconcentration fonctionnelle et sans remettre en cause le principe de l'unité de l'État* ». À cet effet, cette démarche s'inscrit dans une dynamique de renforcement institutionnel, de promotion du développement local et de gouvernance de proximité.

2. Les ministères régaliens et leur ancrage dans la capitale du pays

Les ministères régaliens, notamment ceux de la défense, des affaires étrangères, de la justice, des finances, de l'intérieur, de la planification, de la santé, sont traditionnellement associés à la souveraineté et à la stabilité de l'État. Delà, il est stratégique qu'ils restent localisés dans le département de l'Ouest, à Port-au-Prince, où se concentrent actuellement les institutions centrales, les représentations diplomatiques et les organes de sécurité nationale (Pierre-Louis, 2021). Car, cette concentration peut permettre une coordination efficace des fonctions régaliennes vitales à la cohésion nationale. Ces ministères gardent un siège dans l'Ouest, sans empêcher la création de bureaux déconcentrés dans les autres départements. Les ministères qui devraient être concernés par cette proposition sont :

- le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes ;
- le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;
- le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ;
- le Ministère de l'Économie et des Finances ;
- le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe ;
- le Ministère de la Défense Nationale ;
- le Ministère de la Santé Publique et de la Population ;
- le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger.

3. Répartition stratégique des ministères en fonction des potentialités régionales

Depuis la Constitution haïtienne de 1987, Haïti adopte une politique de déconcentration. Toutefois, environ 30 temps après, cette approche n'est pas opérationnelle faute de volonté politique et d'instabilité sociopolitique chronique. Alors que la déconcentration repose sur un principe fondamental : « *l'État doit adapter sa présence administrative aux ressources et caractéristiques propres de chaque région* », cette approche territoriale renforce la légitimité étatique et stimule les dynamiques locales (Roc, 2019). Dans cette optique, l'État haïtien doit assurer que chacun des départements soit occupé par un (1) ministère gouvernemental au moins afin de respecter, sans exclusion, la logique de déconcentration réelle du pays et de donner le ton. Voici la proposition qui s'apparente la plus optimale pour une déconcentration effective du pays au niveau gouvernemental.

3.1 Ministère de la Culture et de la Communication dans le Nord

Le Nord représente le berceau de la révolution haïtienne. Il abrite un ensemble de patrimoines culturels exceptionnels sous le nom du *Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (Vincent, 2025). Par conséquent, le choix d'y placer le ministère de la culture peut valoriser la mémoire historique et soutenir l'économie culturelle régionale (Trouillot, 2018). Toutefois, avec son siège social dans l'une des communes du Nord (hors chef-lieu), ce ministère assurera la politique culturelle nationale et déconcentrera ses services dans tous les départements du pays en utilisant aussi des nouvelles technologies de la communication et de services publics.

3.2 Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural dans l'Artibonite

L'Artibonite est le grenier d'Haïti (Etienne, 2023). Ce département est la principale région de production agricole du pays, notamment en riziculture. Dans ce contexte, la présence du ministère de l'agriculture dans ce département peut favoriser une intervention directe sur les politiques agricoles de la région aussi bien que du pays entièrement (Delva, 2020). Le placement de ce ministère dans l'une des communes de l'Artibonite constituerait un vecteur annonçant le renouveau de la production agricole haïtienne selon la vocation des sols du pays.

3.3 Ministère de l'Environnement dans le Nord-Ouest

Le Nord-Ouest constitue l'un des départements les plus affectés par le phénomène de la déforestation en Haïti. Un rapport de l'USAID (2021) estime son couvert forestier à moins de 2 % C'est un département vulnérable à la désertification et aux phénomènes climatiques. Ainsi, l'implantation du ministère dans le Nord-Ouest permettra de mieux piloter les politiques d'adaptation écologique (FAO, 2022).

3.4 Ministère du Tourisme dans le Sud-Est

Le département du Sud-Est d'Haïti se distingue par son riche patrimoine naturel, culturel et architectural, qui en fait une zone stratégique pour le développement touristique durable du pays. Car, riche en paysages côtiers et sites écotouristiques, le Sud-Est est propice au développement durable du tourisme (Charles, 2019). Delà, la présence du ministère du tourisme sera ancrée dans le territoire et faciliterait l'accompagnement des communes touristiques, la formation professionnelle et la promotion internationale (Gédéon, 2021). La localisation du Ministère du Tourisme dans le Sud-Est fera de ce département un planificateur du tourisme pour le pays en promouvant la politique touristique du pays via des services déconcentrés.

3.5 Ministère à la Condition Féminine dans la Grand'Anse

La situation des femmes dans le département de la Grand'Anse est marquée par des défis socioéconomiques et sécuritaires significatifs. Dans un département où les inégalités de genre sont criantes et où les femmes y font face à des violences basées sur le genre (VBG), ce ministère peut coordonner localement des actions en faveur de l'autonomisation des femmes (UN Women, 2021). Puis, la localisation de ce ministère dans ce département enverrait un signal fort sur la déconcentration gouvernementale du pays.

3.6 Ministère des Travaux Publics dans le Centre

De par sa situation géographique, le département du Centre est bien placé pour accueillir une structure de coordination des Travaux publics à l'échelle nationale. Car, le Centre constitue la zone charnière entre plusieurs départements et est stratégique pour l'aménagement du territoire et la connectivité interrégionale (World Bank, 2020).

3.7 Ministère du Commerce et de l'Industrie dans les Nippes

Le département des Nippes partage une frontière directe avec le département de l'Ouest, où se trouve la capitale du pays, Port-au-Prince. Les Nippes, en émergence, offrent des opportunités

pour de petites industries agroalimentaires. Ce ministère y favorisera l'entrepreneuriat et l'industrialisation locale (IDB, 2019). Aussi, l'implantation d'un ministère dédié aux industries et au commerce dans le département des Nippes, en raison de sa proximité avec Port-au-Prince et de son potentiel économique, permettrait non seulement de dynamiser l'économie locale, mais aussi de renforcer la planification nationale en matière de production, de transformation, de distribution, de commercialisation, etc.

3.8 Ministère des Affaires Sociales et du Travail dans le Sud

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) joue un rôle central dans la structuration de la politique sociale et du marché du travail en Haïti. Le département du Sud, souvent frappé par des catastrophes naturelles, exige une politique sociale renforcée. La présence du ministère garantit un soutien ciblé (OCHA, 2020). Aussi, ce ministère a pour mission de définir et d'exécuter les politiques publiques nationales relatives à la protection sociale, à la régulation du travail et à la lutte contre la pauvreté.

3.9 Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le Nord-Est

Eu égard au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), environ 60 % de la population du Nord-Est est âgée de moins de 30 ans. Cette statistique rend indispensable une politique publique centrée sur la jeunesse (UNDP, 2020). Département à forte population jeune, le Nord-Est bénéficie du dynamisme de ce ministère pour encadrer les activités sportives et civiques (UNDP, 2020). Le positionnement de ce ministère dans le Nord-Est joue un rôle crucial dans la structuration de l'engagement civique des jeunes et la promotion du sport comme levier de développement social et de cohésion communautaire à l'échelle nationale.

4. Conclusion

La proposition de déconcentrer les ministères à travers les dix départements d'Haïti représente une opportunité stratégique de refondation de l'administration publique et de renforcement de la gouvernance territoriale. Cette opportunité ouvre la voie aux organisations publiques comme privées de déconcentrer leurs initiatives à des fins de développement durable. En plaçant les institutions étatiques au plus près des citoyens, cette réorganisation permet de réduire les inégalités d'accès aux services publics (Benoît, 2016), tout en dynamisant les économies régionales. De ce fait, chaque ministère deviendra ainsi un pôle d'attractivité, favorisant les investissements, l'entrepreneuriat et le développement endogène fondé sur les ressources locales.

Cette approche contribue à ancrer l'État haïtien dans les réalités du territoire, à restaurer la confiance entre les populations et les institutions publiques, et à déconstruire la logique centralisatrice qui a longtemps marginalisé les régions. Toutefois, sa mise en œuvre exige des réformes institutionnelles majeures, notamment en matière de coordination interministérielle, de gestion des ressources humaines publiques et de renforcement des capacités locales (Dorléans, 2018). Par ailleurs, en maintenant les fonctions régaliennes de l'État dans l'Ouest, tout en transférant des responsabilités opérationnelles aux autres départements en fonction de leurs atouts spécifiques, Haïti peut bâtir un modèle de gouvernance plus équitable, plus inclusif et mieux adapté aux défis du développement durable. Cette stratégie, bien pensée et territorialement différenciée, constitue un levier puissant pour la stabilité républicaine et la transformation structurelle du pays.

De surcroît, une telle démarche pourrait jouer un rôle décisif dans la réduction de la migration interne vers Port-au-Prince, en désengorgeant la capitale et en atténuant la pression urbaine, sociale et environnementale qu'elle subit. En implantant des ministères dans les chefs-lieux départementaux ou d'autres communes départementales, chaque territoire devient un centre décisionnel et fonctionnel, susceptible d'offrir des emplois, des services publics de qualité et des opportunités locales. Dès lors, ces pôles institutionnels de proximité renforceront l'attractivité régionale, favoriseront la rétention des populations locales et stimuleront un développement territorial équilibré, durable et inclusif. La déconcentration ministérielle, loin d'être une simple réforme administrative, se révèle ainsi un vecteur fondamental de rééquilibrage spatial et de reconstruction nationale.

Références

Benoît, P. (2016). *Décentralisation et efficacité des politiques publiques en Haïti*. Revue Haïtienne de Gouvernance, 8(2), 45-63.

Etienne, B. (2023). *La crise de la production de riz en Haïti, comment pallier à cet effet : cas de la vallée de l'Artibonite* [Travail de master]. Université de Liège.

Charles, E. (2019). *Le tourisme culturel dans le Sud-Est d'Haïti*. Études Caribéennes, 41, 22-34.

Constitution de la République d'Haïti. (1987). *Titre sur l'organisation territoriale de l'État*.

Delva, R. (2020). *L'agriculture haïtienne face aux enjeux de la souveraineté alimentaire*. Port-au-Prince: Université Quisqueya.

Dorléans, J. (2018). *Réforme de l'administration publique et développement territorial*. Haïti Perspectives, 3(1), 10-25.

Dupuy, A. (2007). T*he Prophet and Power: Jean-Bertrand Aristide, the International Community, and Haiti*. Rowman & Littlefield.

FAO. (2015). *Plan d'action pour la sécurité alimentaire dans le Nord-Ouest d'Haïti*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FAO. (2022). *Stratégie nationale de résilience environnementale d'Haïti*. Rome: FAO.

Gédéon, J.-R. (2021). *Vers un tourisme durable en Haïti : enjeux et perspectives*. Port-au-Prince : C3 Éditions.

IDB. (2019). *Industrialisation décentralisée et compétitivité des régions en Haïti*. Washington: Inter-American Development Bank.

Jean-Baptiste, G. (2017). *La centralisation haïtienne : Histoire d'un échec démocratique*. Revue Juridique Haïtienne, 12(3), 15-33.

OCHA. (2020). *Haïti : Besoins humanitaires et réponses sociales dans le Grand Sud*. Nations Unies.

Pierre, S. (2010). *Construction d'une Haïti nouvelle : vision et contribution du GRAHN – Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle*. Canada : Presses internationales Polytechnique.

Pierre-Louis, S. (2021). *Les fonctions régaliennes et la consolidation de l'État haïtien*. Cahiers d'Études Politiques, 19(1), 55-72.

Roc, J.-M. (2019). *Déconcentration et renouveau institutionnel*. Dossier Gouvernance Locale, 7, 13-30.

Trouillot, M.-R. (2018). *Mémoire et patrimoine dans le Nord haïtien*. Presses de l'Université d'État d'Haïti.

UN Women. (2021). *Rapport sur les droits des femmes en Haïti : Défis et perspectives*. ONU Femmes.

UNDP. (2020). *Rapport sur la jeunesse et la citoyenneté en Haïti*. New York: Programme des Nations Unies pour le Développement.

United Nations Development Programme. (2020). *Rapport sur le développement humain en Haïti : Prioriser la jeunesse pour un avenir durable*. PNUD Haïti.

World Bank. (2020). *Planification territoriale et infrastructures en Haïti*. Washington, DC: World Bank.

Vincent, M. D. (2025). Rôle des parties prenantes du « Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers » : perspectives de développement et gestion durable. *Revue Haïtienne de la Culture*, 1(1), 1-8. Consulté sur https://lescientifique.org/rhcvolume1numero1

Pour citer selon les normes APA :

Vincent, M. D. (2025). Nécessité de déconcentrer les ministères du gouvernement haïtien par département. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 2(3), 19-26. Consulte sur https://lescientifique.org/rhsshvolume2numero3